

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique O & K	Type L 20	Fiche d'homologation N° CH 5597 22
---	-----------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur ORENSTEIN & KOPPEL AG 4600 Dortmund-Dorstfeld (D)  
 Identification "L 20" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, latéralement devant la cabine  
 N° du châssis à droite, latéralement devant la cabine  
 Ident. du moteur "BF 6 L 913" à gauche, à l'arrière, latéralement sur la soufflerie (plaquette, montée en supplément par  
 Importateur princ. M B A Maschinen-und Bahbedarf AG, Kriesbachstrasse 42, 8600 Dübendorf l'importateur  
 Véhicule homologué 266 073 Signes fixes dans code du type L 20

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique articulée avec assistance hydraulique  
 Transmission boîte o.v. sous charge avec convertisseur, inverseur  
 Nombre de vitesses 4 Entraînement toutes roues \*\*)  
 Frein de service air comprimé/hydraulique; air comprimé=1 circuit, partie hydraulique = 2 circuits, à disques, sur toutes les roues  
 Frein auxiliaire mécanique, à disque, sur cardan resp. sur toutes les roues  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. contrôle du niveau; lampe-témoin séparée

**Moteur**  
 Marque DEUTZ Type BF 6 L 913  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position arrière  
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 6  
 Alésage 102 Course 125  
 Cylindrée 6125 CV-impôt 31,19  
 Puissance en CV 145 DIN à t/min 2150  
 Brut 81 dB/A à t/min 2250 +)  
 Silencieux 1 = 820 x ø 250 mm  
 Mesure des gaz Bacharach 5,0 / Bosch 1,8  
 Déparasitage -

**Carrosserie**  
 pelle avec cabine  
 Nombre de portes 2 Indic. vit. -  
 Ceintures sécurité - Rétroviseur à gauche + à droite  
 Cale 400x300x230 mm Attelage -  
 Antivol -  
 Nombre de places 1 av. centre ar.  
 Dimensions int. ext.  
 Longueur 7050 Empattements 2880 /  
 Largeur 2500 /  
 Hauteur 3140 Voie av. 1955 ar. 1955  
 Porte à faux lat. Voies av. ar.  
 av. 2470 ar. 1700 Braquage g 9100 d 9100  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 3600 \*)

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	6100	6900	13000
Charge utile			
Poids total	6100	6900	13000
Garantie fabr.	8000	8000	13000
Dimens. pneus	20,5 - 25	20,5 - 25	(Variantes voir remarques)
Ply / bar	12 / 2,5	12 / 2,5	
Charge pour V max	9000	9080	
	40	40	

Garantie poids remorquable avec frein  
 Garantie poids remorquable sans frein  
 Garantie poids de l'ensemble  
 Poids remorquable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 35 km/h  
 Vitesse maximale testée 34 km/h

Equipement §)		
Feux de route	-	
Feux de croisement	M	(E)
Feux de position	A	(E) dans M
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S1	(E)
Clignoteurs	av HELLA K 12716	4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I	(E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E) ar R (E)
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ séparé sur l'aile gauche	
Essuie-glace	1/ balais avec <sup>serres</sup> lave-glace	
Avertisseurs	HELLA el 20005	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (véhicule spécial)	
Marque et type	O & K	L 20
Homologation		
N°	CH	5597 22
Carrosserie	pelle	
Places	total 1	avant
Poids à vide	13000	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 31,19
Poids total	13000	Cylindrée 6125

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : distance depuis le volant - vers l'avant du véhicule = 3800 mm.
- \*\* ) Entraînement : sur toutes les roues, constant; blocage du différentiel automatique à l'AV et à l'AR.
- + ) Bruit du moteur : compartiment du moteur tapissé de caoutchouc-mousse y compris l'aspiration d'air.
- §) Equipement : des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- (125) - autorisation spéciale obligatoire;
- (104) - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- (138) - dispositif de protection obligatoire sur la partie suivante: les dents de la pelle, avec signalisation jaune/noir;
- (141) - il est obligatoire d'assurer les parties suivantes: les commandes de la pelle;  
la pelle, afin qu'elle ne s'abaisse pas (sécurité mécanique).

Lieu et date de l'homologation Zurich, 20.04.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Machine de travail  
lourde  
(véhicule spécial)

O & X

L 20

CH 5597 22

FICHE COMPLEMENTAIRE I

Complément du 11.05.78 à Frutigen - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 28,8 km/h, M4, IA 19,24 = 82,5 dB/A

à proximité de l'échappement: 96 dB/A à 2400 t/min (à 1,2 m au-dessus du sol

(à 0,5 m de l'arrière du véhicule

Mesures de la fumée : avec moteur sous pleine charge BOSCH noircissement 1,5 (2150 t/min)  
en accélération libre Bacharach 6,0